REPÈRES CLÉS DE GÉOGRAPHIE

**Les définitions**

Mobilités

LÉVY (Jacques) et LUSSAULT (Michel), sous la direction de, *Dictionnaire de la Géographie et de l’espace des sociétés*. , 2003, Paris, aux éditions belin, 1034 pages, résumé des articles « Mobilité », pages 622 à 624, « Réseau », pages 795 à 796, « Réseau technique », pages 796 et 797 et « Flux », pages 367 à 369. Disponible au CDI.

**La mobilité** est un concept englobant différentes notions (Transports, migrations, déplacements, circulation…). La mobilité **c’est d’abord la maîtrise de la distance**.

Aujourd’hui la mobilité est aussi **une valeur sociale positive** : être mobile est un atout et une qualité dans les sociétés contemporaines occidentale, assimilée au progrès. La libre circulation des hommes (associée à la circulation des idées) est **une des libertés fondamentales**. La mobilité est **au cœur de l’organisation des sociétés industrielles** qui ont fait de la vitesse l’expression de leur performance techniques, jusqu’à atteindre l’instantanéité pour le déplacement des « objets immatériels » (Internet).

**La mobilité exige des infrastructures** matérielles, infrastructures coûteuses. Ces coûts ont d’ailleurs tendance à s’alourdir avec l’exigence de vitesse donc de performance technique. **Ces infrastructures sont inscrites dans des territoires et dessinent des réseaux** (dont la géographie met à jour la nouvelle organisation spatiale qui en découle), et ce à toutes les échelles.

**Les réseaux sont d’abord techniques** (Voiries, égouts, fibre optique, etc.) et se modélisent comme des graphes avec des nœuds et des liaisons entre les nœuds (Comme les *hubs* ou les façades industrialo-portuaires). Il s’agit d’une Géographie du point et de la ligne. **Les réseaux ont des effets structurants sur les territoires qu’ils connectent**. Pour un groupe social il peut être valorisant ou stigmatisant (Qui voudrait vivre à côté d’un échangeur autoroutier ?) d’être proche du nœud d’un réseau. Mais c’est aussi le cas pour les entreprises (Dont la compétitivité peut s’accroître si elle est proche d’un nœud) ou pour un État.

Structurants les espaces et les territoires les réseaux techniques les hiérarchisent. **Les territoires les plus accessibles sont aussi les plus riches** : l’accessibilité coûte de l’argent (Mise en place et entretien des infrastructures) mais en rapporte (Les investisseurs, les flux divers qui transitent).

**Les réseaux peuvent être immatériels** (L’Archipel Métropolitain Mondial, AMM) et **ils deviennent à leur tour des espaces porteurs de territoires** (Les villes mondiales sont des territoires portés par le réseau des villes mondiales). On inverse ainsi la perception traditionnelle d’un réseau uniquement pensé comme technique et de ce fait porté par un territoire.

Les réseaux (matériels et techniques ou immatériels) permettent des flux. **Les flux sont au sens premier l’expression d’une circulation entre des lieux sur une infrastructure**. Par extension un flux désigne tout déplacement d’une origine vers une destination selon un trajet identifié (Une trajectoire). La mondialisation des économies et des cultures a montré l’importance des flux dans l’organisation de l’espace mondial : la capacité d’un territoire à en émettre et en attirer est en corrélation forte avec ses potentialités (et la réalité) de sa croissance.

Mais plus que la distance pure c’est la distance temps qui entre en jeu : **les flux vont en droite ligne en terme de temps et non de distance euclidienne**. Ici aussi le chemin le plus court entre deux points peut-être la courbe. La géographie des flux permet de mettre en lumière le rôle des sas (Comme les *gateways*) entre les espaces et en particulier **le rôle des seuils**, sas entre deux espaces contigus séparés et joints par une interface. Les flux permettent de mettre également en lumière les pôles, car **les pôles se distinguent par leur capacité à organiser espaces et territoires par l’émission et l’attraction des flux**.